



QUELQUES MOTS DE NOTRE ÉVÊQUE

PUBLICATION: 6 DÉCEMBRE 2006

LA CÉLÉBRATION CHRÉTIENNE DU DIMANCHE EN ATTENTE D'EUCHARISTIE (2)

Il m'est agréable de vous transmettre la lettre pastorale de Mgr Jean Gagnon, évêque de Gaspé, sur la célébration du dimanche en particulier sur les Assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique. Cette réflexion théologique et pastorale nous permet de mieux nous situer au coeur de nos dimanches.

PARTAGE DE LA PAROLE

« La célébration de l'Eucharistie intègre les diverses formes de présence de Jésus, mais elle nous conduit jusqu'à l'action sacramentelle qui rend présents de façon toute particulière son Corps et son Sang. Pour éviter que l'ADACE ne devienne le substitut de l'unique Eucharistie et pour qu'elle soit vraiment vécue en attente de la célébration eucharistique, il vaut mieux ne pas suivre de près le rituel de la messe. Par contre, cette forme de célébration peut devenir l'occasion de divers partages de la Parole et de formes de prière moins possibles dans une Eucharistie nécessairement plus ritualisée.

Le partage de la communion à l'occasion d'une ADACE ne prend son sens que s'il est fait en lien avec la célébration eucharistique présidée ailleurs par le pasteur empêché d'être présent. La communauté s'unira aussi de cœur à la prière eucharistique dominicale de l'évêque qui, comme premier pasteur de l'Église locale, veille sur elle dans la prière et a le devoir de la maintenir dans la pureté de la foi. Il faut donc se garder de séparer la communion de la célébration de l'Eucharistie, car la communion est toujours le partage du pain de la famille convoquée par le Christ et rassemblée autour de son pasteur.

La célébration d'ADACE soulève plusieurs enjeux dans nos communautés dont le plus important est qu'elles ne soient pas rassemblées, le dimanche, par l'Eucharistie. Une catéchèse sérieuse et bien articulée est nécessaire pour sensibiliser les communautés à cette nouveauté qui découle d'une volonté de continuer à se rassembler visiblement comme disciples dans la situation de pauvreté de l'Église d'aujourd'hui.

AUTRES CÉLÉBRATIONS EN SEMAINE

En semaine, dans chaque communauté où la célébration quotidienne de l'Eucharistie n'est plus possible, il serait heureux que des chrétiens et des chrétiennes, même en nombre réduit, se rassemblent régulièrement à l'église pour différentes formes de prière. Il n'y a rien de plus triste qu'une église fermée! En plus d'être un moment de prière et de témoignage pour la population

locale, ces rencontres peuvent devenir des lieux d'expérimentation et de formation des fidèles à différents types de prière communautaire.

Si la forme de prière retenue, en semaine, est une célébration de la Parole, on évitera de l'appeler ADACE pour garder son caractère propre à la célébration dominicale de la Parole; c'est pourquoi on n'y distribuera pas la communion. Le Catéchisme de l'Église catholique donne une observation éclairante à ce sujet: 'Par l'approfondissement de la foi en la présence réelle du Christ dans son Eucharistie, l'Église a pris conscience du sens de l'adoration silencieuse du Seigneur présent sous les espèces eucharistiques'. (n° 1379) Un temps d'adoration, avec ou sans exposition du saint Sacrement, s'intègre mieux dans un moment de prière ou une liturgie de la Parole sur semaine que la distribution de la communion en dehors de la messe.

CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

Avant de décider de l'implantation des ADACE dans une communauté, il est bon que le Conseil pastoral fasse un réel discernement sur la meilleure manière de permettre aux fidèles de participer au rassemblement dominical tout en ne négligeant pas la primauté du rassemblement eucharistique. On se posera des questions comme celles-ci :

- Tenant compte de la population des différentes paroisses, de l'âge et de la condition physique des personnes, de même que des circonstances particulières comme les distances, les saisons, les festivités, avons-nous procédé à une répartition équitable et équilibrée des célébrations eucharistiques dominicales dans le milieu?
- Y a-t-il dans telle communauté un nombre suffisant de personnes qui justifient la tenue d'une ADACE ou vaudrait-il mieux que les fidèles d'une communauté soient invités à se joindre à l'Eucharistie célébrée dans une paroisse voisine?
- Lors de fêtes importantes, y aurait-il lieu de rassembler tous les fidèles du milieu pour une seule grande célébration?
- Avons-nous dans chaque communauté des personnes disponibles et bien préparées pour animer des ADACE ?

Pour l'organisation des ADACE, on pourra aussi se préparer selon les critères suivants :

- Plusieurs semaines à l'avance, on sensibilisera la communauté à l'importance de se rassembler le dimanche autour de la Parole de Dieu quand on ne peut célébrer l'Eucharistie.
- L'ADACE est un geste de la communauté et non d'une personne. Elle sera organisée et dirigée par une équipe bien identifiée. Le pasteur prendra soin de présenter cette équipe à l'assemblée pour indiquer le sens communautaire et non individuel de son engagement.
- Les acteurs n'utilisent pas les signes de la présidence de la communauté que sont le siège du président et l'autel, sauf pour y déposer les saintes espèces au moment du rite de la communion.

On n'utilisera ni l'aube¹ ni la prière eucharistique. Par contre, on donnera une valeur importante au Livre de la Parole de Dieu et à la Table de la Parole, l'ambon.

- À moins de circonstances particulières très importantes, on ne célébrera pas, la même fin de semaine, une ADACE dans une église où il y a eu célébration de l'Eucharistie. Dans ces situations, on en référera à l'évêque. »

+ François Thibodeau cjm

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston

¹ Dans la zone de Victoria-sud, le port de l'aube est permis afin d'éviter toute confusion avec le rôle des ministres d'autres Églises.